

Formation diplômante

Trouvez l'offre de formation diplômante ou certifiante qui correspond à votre projet de formation professionnel

Formations en Accompagnement Handicap

[Licence professionnelle - Chef-fe de projet handicap et emploi](#)

HYBRIDE



[Certificat de compétences - Consultant-e en insertion dans le domaine du handicap](#)

HYBRIDE

[Certificat de compétences - Assistant-e aux projets et parcours de vie](#)

Formations en comptabilité, contrôle de gestion et finance

[Certificat de spécialisation – Contrôle interne et gestion des risques, conformité dans le secteur Banque-Assurance](#)

Formations en Ergonomie

[Master 1 Sciences humaines et sociales mention Ergonomie parcours Intervenir en ergonomie](#)

[Certificat de compétences - Chargé-e d'action ergonomique](#)

Formations en Insertion sociale et professionnelle

[Licence professionnelle – intervention sociale : Coordonnateur.trice de projets en insertion sociale et](#)

[professionnelle](#)



[Chargé-e d'accompagnement social et professionnel](#)

Formations en Juridique

[Certificat de spécialisation – Délégué.e à la protection des données](#)

HYBRIDE

Formations en Management de la santé

[Licence professionnelle - Management des organisations, spécialité gestion des établissements sanitaires et](#)

[sociaux et médico-sociaux](#)

HYBRIDE



[Certificat de compétences - Coordinateur d'activités et de soins en structure médico-sociale](#)

HYBRIDE



[Diplôme inter-universitaire Philosophie, Éthique, Design dans les domaines de la Santé et du Soins](#)

[Diplôme d'Université Coordonnateur de parcours en santé](#)

Formations en Médiation

[Certificat de spécialisation - La médiation dans l'institution : maîtrise et analyse de pratique du médiateur](#)

[Certificat de compétences - Pratiques de médiation](#)

Formation de formateur

Formations en Management et Innovation

[Certificat de spécialisation - Design collaboratif](#)

Formations en Psychologie du travail

[Certificat de spécialisation - Psychopathologie, corps et travail. Sémiologie et Étiologie](#)

Formations en RH et accompagnement professionnel

[Certificat de spécialisation - Chargé·e de diversité](#)[Certificat professionnel - Chargé·e d'information, d'accueil et d'orientation](#)[Certificat de compétences - Accompagnement et conseil en évolution professionnelle](#)

HYBRIDE

La **formation hybride** (ou mixte) alterne regroupements en présentiel et formation en ligne.

EN LIGNE

La **formation en ligne** est totalement accessible à distance depuis n'importe quel point du territoire et se déroule entièrement par internet.

Vous avez envie de donner un nouvel élan à votre carrière professionnelle, de maîtriser de nouvelles compétences, de vous perfectionner dans votre **branche professionnelle** ou de **changer de métier** ? Trouver la formation adéquate est une étape cruciale qui n'est pas toujours évidente au vu des multiples solutions qui existent actuellement. Pour cela, Cnam Entreprises vous accompagne pour trouver la formation et [les solutions de financement](#) qui répondront le mieux à vos attentes.

Nous proposons de nombreuses formations diplômantes avec différentes modalités : la **formation diplômante en présentiel**, la **formation diplômante en distanciel** (autrement dit en ligne) ou **en hybride**, modalités de formation combinant les deux formats précédents. Au Cnam Entreprises, vous avez également la possibilité de suivre des **formations certifiantes** comme les **certificats de compétences**, les certificats de spécialisation ou des masters et des licences professionnelles dans divers domaines. Pour vous aider à financer votre projet, certains diplômes sont éligibles au dispositif de financement public appelé [le compte personnel de formation \(CPF\)](#).

Avec Cnam Entreprises, il est possible d'avoir son diplôme en combinant plusieurs Unités d'Enseignements (UE) à la carte. Une des grandes spécificités de cette solution est de pouvoir les adapter à votre rythme professionnel, de valider des compétences sur certaines thématiques précises et d'intégrer les connaissances nécessaires à la validation de votre parcours diplômant.

Notre offre de formation diplômante vous permet d'obtenir un diplôme reconnu par l'État

Cnam Entreprises centre de formation continue a obtenu la certification Qualiopi en 2021.

Il est important de ne pas confondre la **formation diplômante** avec la formation qualifiante puisqu'elles n'ont pas la même finalité.

La formation qualifiante va permettre aux salariés de développer ses compétences professionnelles plus rapidement mais elle ne débouchera pas sur un diplôme.

A qui s'adressent nos formations ?

Les demandeurs d'emploi, les salariés en CDI ou CDD, les personnes en **reconversion** sont les principaux publics concernés par cette offre. Les formations diplômantes s'adressent à toute personne qui désire se former pour acquérir d'autres responsabilités au niveau du poste qu'ils occupent, de faire le choix de se reconvertir professionnellement ou de concrétiser un nouveau projet. Avoir vécu un contexte professionnel difficile peut aussi être un facteur qui motive le salarié à suivre le chemin de la formation.

Reprendre ses études en même temps qu'exercer son activité professionnelle est une décision importante qui doit être bien réfléchie en amont, puisqu'elle engendre de nombreuses contraintes mais cela offre aussi de belles opportunités et d'évolutions professionnelles. La source de motivation du salarié est incontournable et doit être bien identifiée pour commencer son processus d'apprentissage.

Qu'est-ce qu'une formation diplômante et comment se déroule-t-elle ?

Suivre un cursus diplômant s'effectue sur au moins une année et permet d'apprendre des notions pluridisciplinaires. Il s'adresse à un public intéressé par la **formation professionnelle continue** et qui possède un **niveau d'études** à minima à Bac+1. En ayant la volonté de reprendre ses études pour suivre une **formation continue**, le salarié peut continuer à travailler puisqu'il bénéficiera d'horaires adaptés en journée. Attention ! Veillez à discuter de votre projet de formation en amont avec votre employeur, le cas échéant. De nombreuses dispositions existent pour vous permettre de suivre une formation dans les meilleures conditions.

A l'issue de ces formations, les personnes inscrites pourront décrocher un diplôme d'établissement qui est reconnu par l'État et par le **marché du travail** comme par exemple une licence ou un master. Ces diplômes sont enregistrés au **Répertoire National des Certifications Professionnelles** (RNCP) qui est géré par France Compétences, une institution nationale publique française. Ce répertoire comporte l'ensemble des certifications reconnues par l'État et pour cela, elles doivent remplir certains critères concernant la modalité d'évaluation, la qualité de la formation et l'harmonie entre les blocs de compétences et la certification. Certains titres RNCP sont composés de blocs de compétences qui offrent comme possibilité de les suivre et de les valider séparément les uns des autres.

Une fois l'attestation de réussite aux examens obtenue, celle-ci prouve que le salarié a validé ses épreuves ou réussi à effectuer une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La VAE est une démarche qui offre la possibilité à des personnes ayant assez d'**expérience professionnelle** de valoriser cette dernière. Pour le salarié, le titre professionnel permet de démontrer ses compétences et les connaissances acquises dans un domaine particulier. Celui-ci constitue par la suite un bon moyen pour développer son employabilité et hériter d'une possible double compétence.

De son côté, l'employeur peut conseiller à son salarié de s'inscrire à un parcours diplômant. Pour l'entreprise, cela est perçu comme un avantage qui permet de fidéliser ses salariés en leur permettant de développer leurs compétences et de faire grandir les collaborateurs professionnellement.

Il existe deux outils dont le salarié dispose pour faire un point sur sa **carrière professionnelle**. Le premier outil est l'évaluation de compétences qui a pour but de juger du niveau de compétences des employés. Cette étape est primordiale pour constituer le plan de formation qui répondra à la stratégie mise en place par l'entreprise. Lors de cet entretien, il est possible que l'employeur échange avec son salarié sur les éventuelles possibilités de formation ou de lui demander de montrer son attestation de réussite dès lors que le salarié a fini et validé sa formation. Le deuxième outil est le bilan de compétences une démarche qui est à l'initiative du salarié afin de déterminer ses aptitudes professionnelles, personnelles et préparer son avenir. A l'issue de cette démarche, le salarié aura une synthèse de la méthodologie à mettre en place pour accomplir son **projet professionnel**.

Une des spécificités du Cnam entreprises consiste à proposer une offre de **formation diplômante** pouvant s'adapter aux besoins de votre entreprise et donc de vous offrir la possibilité de co-construire avec nous la formation pour vos salariés. La formation diplômante est également proposée dans le cadre des formations intra entreprise et inter entreprise. La formation intra entreprise est dispensée au sein de la société et fournit un contenu plus ciblé et personnalisé alors que la formation inter entreprise se déroule au sein de l'organisme de formation. Celle-ci est accessible à tout public de la vie active (salariés et individuels).

La formation diplômante est un bon tremplin pour s'insérer plus rapidement sur le **marché du travail** ou réorienter sa vie professionnelle. Le programme de formation défini en amont permet au salarié de s'assurer que ces nouvelles compétences professionnelles correspondent à ses attentes. Ce sont des critères qui vont l'aider à choisir la formation qui lui correspondra le mieux. Il devra également porter de l'importance à l'attestation délivrée par la formation, qui varie en fonction du niveau de formation souhaité. Ces formations ont pour objectif de stimuler la carrière du salarié en développant les compétences nécessaires pour concrétiser son projet, pour évoluer dans son environnement professionnel.

Faire financer sa formation



[Les dispositifs de financement : mode d'emploi](#)

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

Envie de vous former ?

Notre catalogue de formations [à découvrir ici](#) !

Formations courtes

Retrouvez ici notre [offre de formations courtes](#)